

# DIAGNOSTIC PROSPECTIF ET PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE

## SYNTHESE

Septembre 2017

Rapport réalisé pour le compte de l'ADEME par Deloitte Développement Durable (Manuel TRARIEUX, Marion SARTEEL, Camille BALDUYCK), Impact Mer (Jessica CRILLON, Adeline POUGET-CUVELIER) et OC2 Consultants (Carole COAT)

ADEME  
Contrat n°16MAR000719

Coordination technique : Benoit Lacroix, ADEME  
Opération cofinancée par la Collectivité Territoriale de Martinique et la Préfecture de Martinique



**Copyright :**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

## 1. INTRODUCTION A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Extraire, produire, consommer ou utiliser, puis jeter : ce modèle économique, linéaire, doit être progressivement remplacé par une nouvelle approche permettant une croissance durable, allégée des pressions que nous exerçons sur les ressources et l'environnement. Assurément, les dynamiques de croissance économique à l'échelle mondiale conduisent à une compétition de plus en plus forte sur les ressources et à une détérioration progressive de leurs conditions d'accès (quantité, qualité, prix). S'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, où « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », le concept d'économie circulaire répond, notamment, aux enjeux d'utilisation efficace des ressources, compte tenu d'une part de leur raréfaction et d'autre part de leur consommation croissante.

Dans un contexte où il apparaît plus intéressant pour les acteurs économiques d'optimiser leur utilisation des ressources et de sécuriser leur approvisionnement sur le long terme, le passage d'un modèle linéaire à un modèle fonctionnant en boucles fermées (autant que possible), rationalisant et optimisant le recours aux ressources naturelles et l'utilisation de matières et d'énergie, tend aujourd'hui à se déployer.

### **UNE IMPULSION DE L'EUROPE, UNE PRIORITE POLITIQUE NATIONALE ET UNE ACTION REGIONALE**

Au niveau européen, la Commission Européenne dispose depuis 2011 d'une feuille de route sur l'utilisation efficace des ressources qui compte parmi les sept initiatives phares de la stratégie Europe 2020. Par ailleurs, le Parlement européen a amendé, ce 15 mars 2017, le Paquet européen de l'économie circulaire, présenté en décembre 2015 par la Commission européenne visant à modifier les quatre propositions directives suivantes :

- La directive-cadre n° 2008/98/CE sur les déchets
- La directive n° 94/62/CE sur les déchets d'emballages
- La directive n° 1999/31/CE sur la mise en décharge
- La directive n° 2012/19/CE sur les déchets électriques et électroniques

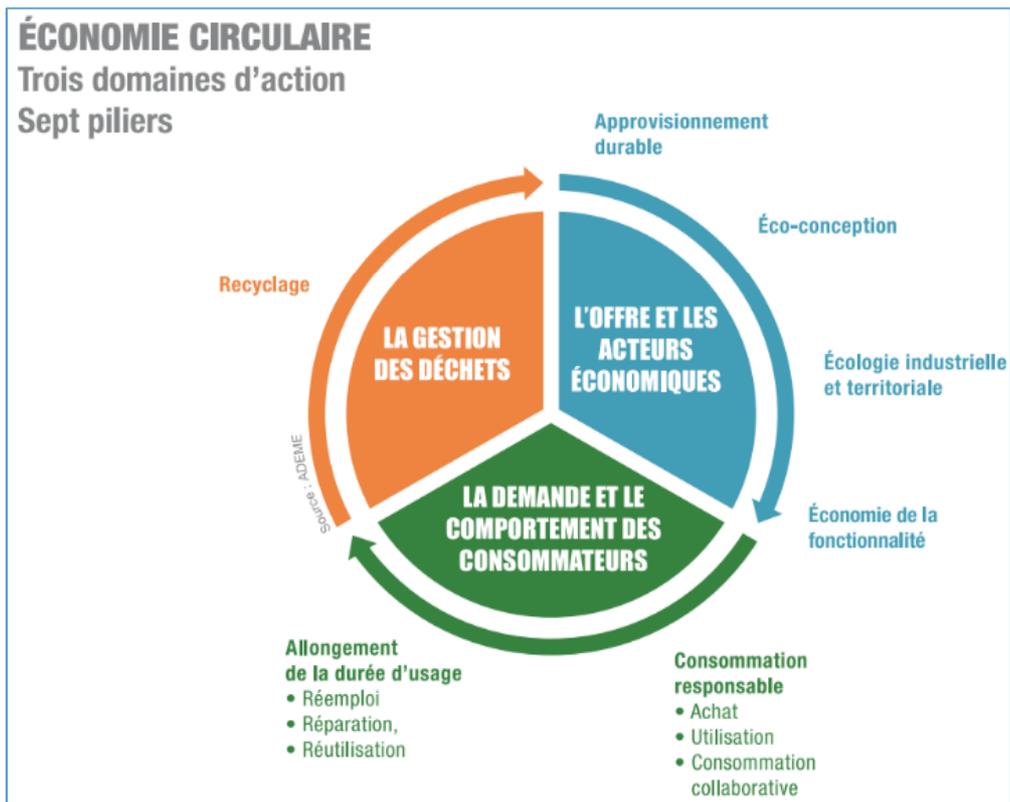
Le Parlement européen a notamment fixé à 70 % l'objectif de recyclage ou de préparation en vue du réemploi des déchets municipaux, initialement fixé à 65 %. S'agissant des déchets d'emballages, les députés ont fixé un objectif de recyclage de 70 % d'ici décembre 2025 et 80 % à l'horizon 2030, contre un objectif de 75 % adopté par la Commission.

En France, la Conférence Environnementale de septembre 2013 a enclenché le développement de l'économie circulaire mobilisant l'ensemble des acteurs de la société. À la suite de cet événement, la conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire (décembre 2013) a marqué un nouveau niveau d'engagement, tout particulièrement puisqu'elle a prévu l'élaboration de « stratégies régionales d'économie circulaire », contexte d'élaboration de ces travaux de développement de l'économie circulaire en Martinique. Par la suite, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi n°2015-992 du 17 août 2015) a formalisé cet engagement, encourageant le développement de l'économie circulaire, en précisant la définition ainsi que les notions-clés associées. Consolidant le tout, la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2014-2020 comporte également un axe consacré à l'économie circulaire. Les enjeux économiques sont forts sur ce sujet : environ 800 000 emplois équivalents temps plein seraient concernés par le champ de l'économie circulaire (au niveau national), et des transferts de nouveaux emplois vers ce champ sont attendus dans les années à venir.

### **UNE APPROCHE AUX CONTOURS NON ENCORE STABILISES**

Face à ces enjeux, l'économie circulaire apparaît comme une opportunité pour changer de modèle. Cette approche apparaît comme une porte ouverte sur une société plus résiliente, tout en diminuant les impacts environnementaux, en réduisant les coûts et en développant le bien être des individus.

L'ADEME propose la définition suivante de l'économie circulaire : « L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer les effets sur l'environnement, tout en permettant le bien-être des individus ». Cette définition constitue notre référence dans le cadre de la réalisation de cette mission.



Les 7 piliers de l'économie circulaire (source : ADEME)

## OBJECTIFS ET PERIMETRE DE L'ETUDE

Consciente de l'opportunité que représente le développement de l'économie circulaire en Martinique, l'ADEME a souhaité conduire cette étude afin d'identifier les perspectives de développement de l'économie circulaire sur le territoire et de définir les priorités sur lesquelles mettre les efforts. Ce travail devra alimenter les travaux de la Collectivité Territoriale de Martinique pour qu'elle puisse finaliser sa stratégie d'économie circulaire et s'effectuer en cohérence avec les travaux lancés par les différentes instances de Martinique.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Fournir à l'ADEME et la Collectivité Territoriale de Martinique un diagnostic prospectif des enjeux et opportunités du territoire, qui passe par la compréhension des relations entre les acteurs et des ressources clés du territoire ;
- Faire émerger des propositions pour pouvoir alimenter la stratégie régionale, via un travail en concertation avec les acteurs du territoire.

## **2. ECONOMIE MARTINICAISE ET ECONOMIE CIRCULAIRE : ETAT DES LIEUX**

Une analyse du territoire au travers de recherches bibliographiques et d'entretiens avec de nombreux acteurs issus de différents secteurs a permis de mettre en avant les principaux flux de matières et de produits ainsi que les secteurs clés pour le territoire martiniquais au regard des enjeux de l'économie circulaire et notamment de la consommation des ressources.

### **DEPENDANCE ET AUTONOMIE DU TERRITOIRE**

La Martinique apparaît comme un territoire très dépendant de l'extérieur et notamment de la métropole. Elle est soumise à des importations importantes pour son approvisionnement énergétique (pétrole brut et raffiné), en matériaux de construction (clinker, bois, etc.), en denrées alimentaires (céréales, viande) et en biens d'équipements et de consommation (produits électroménagers, produits pharmaceutiques, véhicules). Elle est aussi très liée à l'extérieur pour la gestion d'une partie de ses déchets qu'elle ne peut valoriser sur place faute de structures ou de viabilité de certaines filières (volumes restreints). Certains caractères intrinsèques de la Martinique tels que l'insularité, la topographie (limitant la surface de terres disponibles pour certains usages), l'éloignement de la métropole sont des facteurs qui entraînent cette dépendance forte.

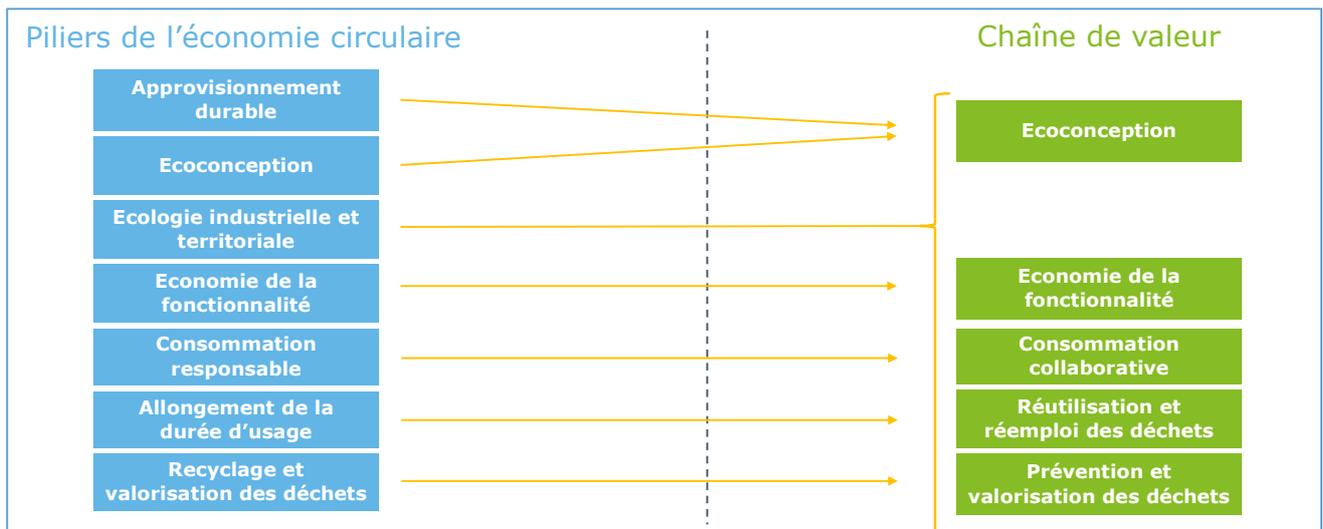
Les principales exportations en Martinique concernent les produits pétroliers raffinés, à destination de la Guyane et de la Guadeloupe, et les produits agricoles et agro-alimentaires que sont la banane et le rhum. Concernant les matières extraites du territoire et consommées sur place, les granulats ressortent comme un matériau majeur. La Martinique dispose au total d'une quantité importante d'eau mais soumise à forte contrainte due à la saisonnalité pluviométrique. En quantité plus restreinte, le territoire produit des fruits et légumes spécifiques de la région, en partie consommés localement, et des énergies renouvelables, notamment l'énergie photovoltaïque et l'énergie produite à partir de la valorisation d'ordures ménagères et de biomasse.

### **ANALYSE PROSPECTIVE PAR CHAÎNE DE VALEUR**

La mise en place d'une stratégie d'économie circulaire sur un territoire est par nature complexe car elle concerne possiblement tous les acteurs et tous les secteurs d'activités. Il apparaît donc nécessaire, dans un premier temps, de prioriser les actions sur les secteurs aux enjeux les plus forts relativement à la question des ressources et des impacts environnementaux liés. C'est dans cette optique qu'une analyse par chaîne de valeur a été menée sur les secteurs clés du territoire.

Définie par le Guide ADEME – ARF du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France, la notion de chaîne de valeur désigne l'approche économique d'un territoire donné : elle vise à identifier les acteurs et les filières propices à un développement territorial et se compose d'une série d'activités, d'organismes qui interviennent à différents maillons de la chaîne (transformation, utilisation, approvisionnement, etc.) pour injecter de la valeur vers un objectif commun d'éco-conception, de consommation collaborative, etc. Le tout dans un ensemble cohérent, coordonné et solidaire.

Dans le cadre du diagnostic territorial proposé, cinq chaînes de valeur ont été analysées, avec le souci constant de mettre en avant les spécificités de la Martinique. Ces chaînes de valeur, ainsi que leur articulation avec les piliers de l'économie circulaire, sont les suivantes :



### Chaînes de valeur étudiées et articulation avec les piliers de l'économie circulaire

Pour chaque chaîne de valeur, ont été analysés les éléments suivants :



Le tableau ci-dessous liste l'ensemble des filières qui ont été étudiées au travers du prisme des chaînes de valeur.

Chaîne de valeur	Secteurs	Justifications
<b>Ecoconception</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Extraction de ressources: énergie, eau, exploitation minière</li> <li>-BTP (incl. tourisme)</li> <li>-Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation</li> </ul>	<p><b>BTP</b> : beaucoup de constructions, très peu d'éco-conception (potentiel de réduction des consommations d'énergie important), constructions non adaptées aux problématiques climatiques de la région, nombre d'emplois importants, fort potentiel de réutilisation des matériaux de démolition.</p> <p><b>Agriculture</b> : impacts environnementaux importants, dépendance de l'extérieur pour les intrants, nombre d'emplois élevés et valeur ajoutée forte, enjeux de santé publique, imports élevés de produits alimentaires</p>
<b>Economie de fonctionnalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transport/Mobilité</li> <li>-Energie</li> <li>-Produits de consommation (utilisation peu fréquente) : bricolage, jardinage, cuisine, mobilier</li> </ul>	<p><b>Transport</b> : engorgement des réseaux de transports, manque de transports en commun, suréquipement en voitures personnelles, dépendance forte de l'extérieur pour l'import de véhicules et l'export de VHU. Potentiel de développement des transports maritimes.</p> <p><b>Energie</b> : dépendance de l'île vis-à-vis de la production d'énergie, objectifs réglementaires forts en termes de production d'énergies renouvelables, initiatives existantes en économie de fonctionnalité.</p> <p><b>Produits de consommation</b> : fort potentiel de développement</p>

Chaîne de valeur	Secteurs	Justifications
<b>Consommation collaborative</b>	-Transport -Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation	<b>Transport</b> : en plus des éléments précités, fort potentiel non exploité <b>Agriculture</b> : initiatives nombreuses et culture des jardins créoles, potentiel de développement
<b>Produits réemployés et réutilisés</b>	-Meubles/bois -Equipements électriques électroniques	<b>BTP</b> : fort potentiel de réutilisation des matériaux de démolition. <b>Equipements électriques électroniques</b> : gisement élevé et potentiel de recyclage élevé, existence d'une filière REP.
<b>Prévention et valorisation des déchets</b>	-Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation -BTP -Conditionnement	<b>Agriculture</b> : quantité importante de déchets, notamment biodéchets, plastiques, suremballages des produits alimentaires <b>BTP</b> : en plus des éléments précités, fort potentiel non exploité <b>Conditionnement</b> : quantité importante de déchets générés, place importante de la vente à emporter (et donc quantité d'emballages utilisés élevées) dans les habitudes de consommation.

L'observation de ces secteurs via le prisme des chaînes de valeur a permis de mettre en avant les acteurs impliqués ou à (mieux) impliquer, les initiatives existantes ainsi que les enjeux territoriaux et les opportunités de développement à étudier dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'économie circulaire.

## CONCLUSION

De ce diagnostic ressort que la Martinique est, de par sa géographie et son histoire, un territoire très fortement dépendant de l'extérieur vis-à-vis de la question des ressources. Cela fait d'elle, une zone particulièrement propice au développement d'une démarche d'économie circulaire et ce, aussi bien sur le secteur primaire, secondaire que tertiaire. En effet, la Martinique doit notamment travailler au développement de son agriculture locale pour répondre, dans une logique d'approvisionnement durable, à ses besoins locaux et réduire ainsi les importations de denrées alimentaires. Afin de diminuer sa dépendance aux importations de pétrole, elle doit aussi accélérer le développement des énergies renouvelables pour lesquelles les caractéristiques du territoire offrent un potentiel intéressant. Un autre enjeu de taille pour le territoire martiniquais est celui du transport. Souffrant aujourd'hui d'une saturation importante de ses axes routiers, ce secteur se montre particulièrement propice au développement de l'économie de fonctionnalité et de la consommation collaborative. Ce développement sera toutefois d'autant plus efficace s'il est accompagné d'un changement de comportement des citoyens. Par ailleurs, la gestion des déchets reste aussi un défi majeur à relever sur l'île, défi pour lequel la sensibilisation des citoyens est aussi un facteur clé. C'est une source d'opportunités considérables pour développer le réemploi, la réutilisation, la réparation, le recyclage et plus largement toutes les filières favorisant le bouclage des flux qui est à la base même de l'économie circulaire

Par ailleurs, il apparaît que le manque de dispositifs de soutien et en particulier de soutien spécifique (sur l'économie de la fonctionnalité ou l'écologie industrielle par exemple) ou correctement adapté au territoire (taille des exploitations, volumes traités, etc.) soit un frein au développement de l'économie circulaire en Martinique. Au-delà des aides financières qui peuvent être apportées, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs (grand public y compris) apparaît comme primordiale.

### 3. FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route proposée ici a pour objectif de structurer la stratégie d'économie circulaire sur le territoire de la Martinique et d'accompagner les différents acteurs dans sa mise en place. Elle est un support de référence devant permettre d'orienter l'écriture d'autres documents stratégiques tels que les documents de planification et tout particulièrement le plan régional de prévention et de gestion des déchets. Cette feuille de route ne se veut pas exhaustive, elle exploite les résultats de la phase précédente et traite des enjeux identifiés comme prioritaires suite au diagnostic territorial qui a été effectué, ainsi que par les acteurs du territoire interrogés. S'inspirant d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation, il ne s'agit pas d'un prérequis mais d'un ensemble de pistes d'actions à mettre en œuvre pour tendre à une économie plus circulaire. Cette feuille de route, enrichie par les ateliers réalisés avec les acteurs du territoire, reprend les orientations majoritairement partagées mais doit cependant faire l'objet d'une appropriation plus personnelle de chacun des acteurs en vue de transposer les pistes d'actions à leurs domaines d'activités respectifs. Elle ne doit pas rester figée et elle a vocation à devenir un document évolutif qui sera amendé, enrichi au fil du temps par l'ensemble des acteurs.

Comme précisé dans le guide stratégique sur l'économie circulaire à destination des régions, publié par l'ADEME et l'ARF, le niveau d'action de la Collectivité Territoriale de Martinique semble très pertinent pour déployer une stratégie d'économie circulaire puisqu'elle est compétente en matière de planification du traitement des déchets, d'aménagement, de construction des lycées, de transport, de développement économique et de formation. En outre, elle agit de manière transversale pour l'environnement (agriculture, énergie...) ainsi qu'en matière de construction et de rénovation des logements. La Collectivité Territoriale de Martinique agit à des échelles clés pour associer, piloter et mobiliser tous les acteurs du territoire. La mise en place des actions d'économie circulaire va nécessiter une forte implication, une proactivité et une coopération de l'ensemble des acteurs.

Cette feuille de route s'articule autour de 4 axes thématiques :

- AXE A : Piloter la stratégie globale d'économie circulaire en Martinique
- AXE B : Compléter les connaissances
- AXE C : Mobiliser et motiver les acteurs
- AXE D : Accompagner et soutenir les territoires, leurs acteurs, leurs filières.

Pour chaque axe, des objectifs particuliers ont été formulés. Chaque objectif a ensuite été approfondi afin de donner un cadre d'action précis et offrir des recommandations. Les indicateurs de suivi à mettre en place ou les livrables à élaborer en vue de l'atteinte de l'objectif précisent la façon dont l'atteinte de l'objectif pourra être mesurée ou pilotée. Le planning à envisager, les partenaires à impliquer et les conditions favorables à réunir ont aussi été listés pour chaque objectif en vue d'éclairer au maximum le périmètre d'action. Le degré de priorisation ainsi que les impacts attendus sur le territoire viennent compléter ces éléments. Enfin, une liste de pistes d'actions relatives à chaque objectif a été élaborée et est présentée dans le tableau ci-dessous.

## AXE A : PILOTER LA STRATEGIE GLOBALE D'ECONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE

### **Objectif 1 : Piloter la stratégie territoriale d'économie circulaire**

Action 1	Créer un comité de pilotage pérenne
Action 2	Mettre en place des indicateurs de suivi permettant d'observer l'évolution de l'économie circulaire sur le territoire
Action 3	Organiser un évènement annuel sur l'économie circulaire
Action 4	Créer un centre de ressources régional sur l'économie circulaire

### **Objectif 2 : Adapter les instruments politiques existants et en créer de nouveaux**

Action 5	Intégrer l'EC dans les documents de planification et les démarches régionales
Action 6	Etudier de nouvelles possibilités d'import/export de déchets
Action 7	Agir sur la fiscalité
Action 8	Favoriser la rénovation des bâtiments publics et privés
Action 9	Proposer de nouveaux dispositifs de soutien

### **Objectif 3 : Agir de manière exemplaire**

Action 10	Conditionner les aides à des critères liés à l'économie circulaire
Action 11	Introduire l'économie circulaire dans les appels d'offres publics
Action 12	Renforcer l'équipement du service public en voiture électrique
Action 13	Faire naître des éco-quartiers
Action 14	Harmoniser les systèmes de tri et de collecte des ordures ménagères
Action 15	Développer l'offre de tri dans les espaces et établissements recevant du public
Action 16	Systématiser le tri à la source dans le service public
Action 17	Lutter contre le gaspillage alimentaire

## AXE B : COMPLETER LES CONNAISSANCES

### **Objectif 1 : Affiner les connaissances de certains sujets**

Action 18	Favoriser le réemploi dans le secteur du BTP
Action 19	Mener une étude sur l'éco-conception dans le secteur du BTP
Action 20	Etudier la mise en place de nouvelles filières de valorisation des déchets
Action 21	Réaliser un état des lieux sur la reprise et la prise en charge des déchets
Action 22	Favoriser l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et/ou de chauffe-eau solaires
Action 23	Développer les modes de transport non routiers pour le transport intérieur de marchandise
Action 24	Cartographier le foncier disponible
Action 25	Mieux appréhender les besoins et le potentiel en matériaux biosourcés

### **Objectif 2 : Investir des sujets de niche et explorer des potentiels de développement**

Action 26	Développer l'économie de fonctionnalité
Action 27	Développer l'écologie industrielle et territoriale (EIT) et expérimenter sur une zone d'activité
Action 28	Mettre en place une alimentation animale durable basée sur la valorisation des co-produits
Action 29	Structurer la filière de démantèlement des Bateaux de Plaisance Hors d'Usage (BPHU)

## AXE C : MOBILISER ET MOTIVER LES ACTEURS

### **Objectif 1 : Communiquer sur les initiatives existantes**

Action 30	Communiquer sur les projets exemplaires existants
Action 31	Créer un « annuaire » du réemploi et de la réparation

### **Objectif 2 : Sensibiliser les (potentielles) parties prenantes**

Action 32	Promouvoir l'économie circulaire auprès du grand public
Action 33	Sensibiliser les étudiants et les scolaires
Action 34	Accompagner les entreprises et particulièrement les structures du BTP

## AXE D : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES TERRITOIRES, LEURS ACTEURS, LEURS FILIERES

### **Objectif 1 : Former les acteurs**

Action 35	Réaliser une "boîte à outils" économie circulaire pour les agriculteurs
Action 36	Soutenir les acteurs du réemploi et de la réparation
Action 37	Mettre en place une formation à l'éco-construction

### **Objectif 2 : Renforcer la création de valeur ajoutée sur le territoire selon l'approche économie circulaire**

Action 38	Développer les services de collecte et traitement de l'ensemble des filières REP
Action 39	Créer des labels pour l'économie circulaire
Action 40	Optimiser la logistique de transport
Action 41	Analyser l'efficacité d'entretien du réseau de distribution de l'eau
Action 42	Réduire la consommation d'emballages dans la distribution
Action 43	Promouvoir des changements comportementaux en phase avec l'économie circulaire
Action 44	Améliorer le réseau de transport et favoriser les modes de transport doux
Action 45	Sensibiliser la distribution à des nouvelles pratiques
Action 46	Développer des collectes permettant le respect de la hiérarchie des modes de traitement

### **Objectif 3 : Soutenir les initiatives collectives**

Action 47	Capter les gisements de déchets diffus du territoire
Action 48	Favoriser la création de réseaux d'acteurs et leur animation
Action 49	Favoriser la mutualisation de services entre les entreprises
Action 50	Inciter au covoiturage et à l'autopartage pour les trajets domicile-travail

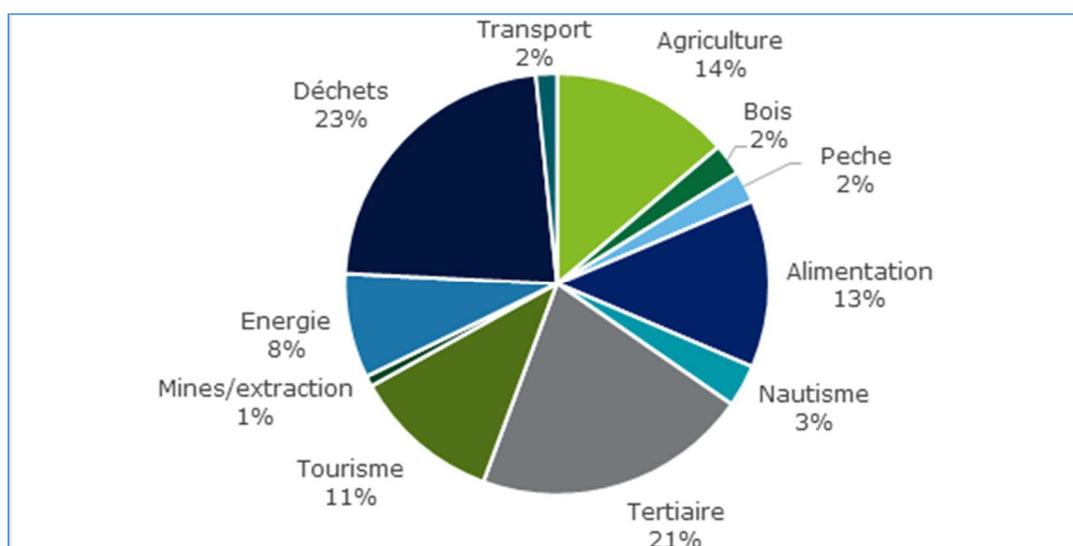
En vue de construire une stratégie durable, il est indispensable qu'un **organe de pilotage et de gouvernance soit mis en place** pour, valider la stratégie, élaborer de nouveaux objectifs au fur et à mesure du développement et montrer l'exemple. Il sera aussi nécessaire, d'approfondir en permanence les connaissances et pourquoi pas de se saisir d'ores et déjà des sujets de niches pour développer une expertise en particulier. Afin que la stratégie élaborée soit concrètement mise en œuvre, la **mobilisation et la motivation du maximum d'acteurs du territoire est indispensable**. Ceci passe dans un premier temps par une **sensibilisation** forte et bien ciblée au concept de l'économie circulaire, la **promotion des initiatives existantes et des acteurs** déjà engagés ainsi que par un **accompagnement** à la fois en termes de formation, de mise à disposition d'outils et d'aides financières.

## 4. LES INITIATIVES ET ACTEURS DU TERRITOIRE

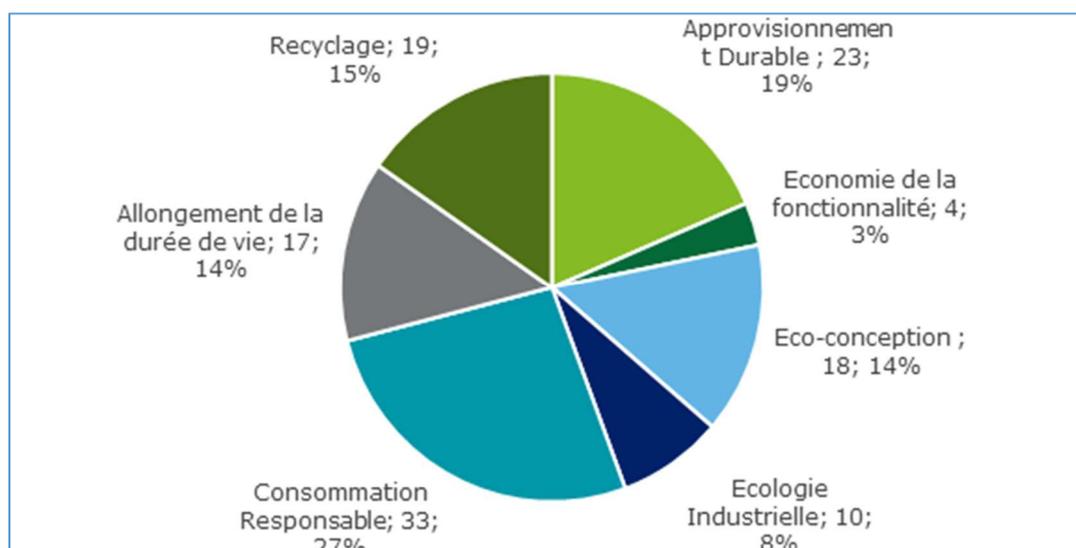
En annexes du rapport complet se trouve l'ensemble des acteurs et des initiatives qui ont été identifiés (dont certaines hors territoire) dans le cadre de cette étude. Ce recensement a permis de réaliser des analyses dont les principales sont exposées ici.

### LES INITIATIVES DU TERRITOIRE

L'ensemble des initiatives recensées ont permis de dresser un panorama des secteurs économiques et des piliers de l'économie circulaire concernés. Les secteurs tertiaire et de la gestion des déchets sont les plus pourvoyeurs d'initiatives, et les piliers les plus visés par les initiatives sont la consommation responsable (ex : le groupement régional d'agriculture biologique martiniquais fédère les acteurs de la filière) et l'approvisionnement durable (ex : encouragement à l'acquisition de systèmes de récupération d'eau de pluie par la CTM). Il est opportun de relever qu'une même initiative peut être imputée à plusieurs secteurs d'activité, ainsi qu'à plusieurs piliers de l'économie circulaire. Autrement dit, la somme des initiatives unitaires identifiées (environ 50) est inférieure à la somme des initiatives de chaque pilier présentées ci-après.



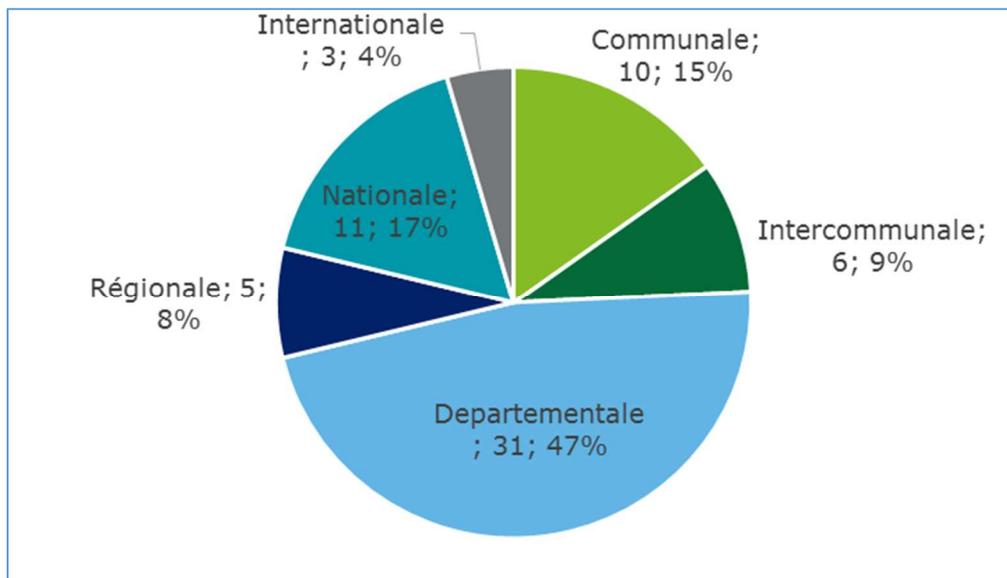
Répartition des initiatives du territoire par secteur



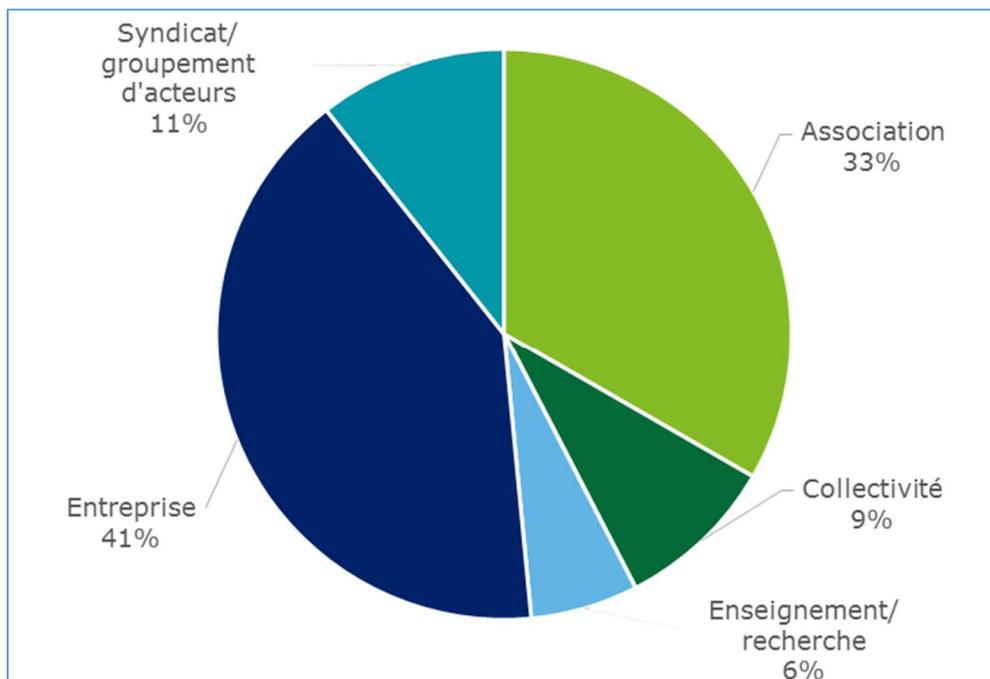
Répartition des initiatives du territoire par pilier de l'économie circulaire (en nombre et en pourcentage de l'ensemble des piliers)

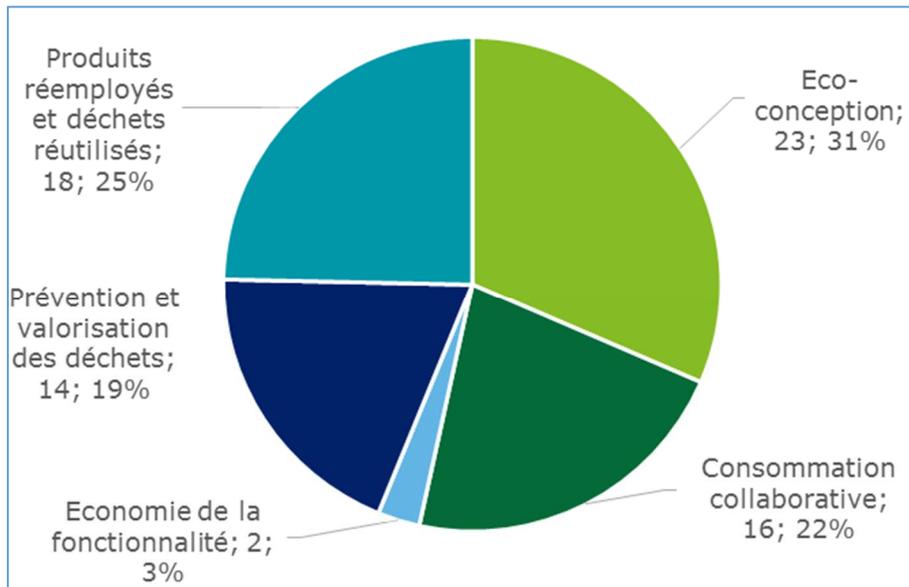
## LES ACTEURS RECENSES

Il existe une grande variété de nature des acteurs impliqués et leurs actions se font donc à des niveaux d'échelles géographiques différentes et au travers de plusieurs chaînes de valeur



Echelle d'action des acteurs impliqués dans l'économie circulaire en Martinique (en nombre puis en pourcentage de l'ensemble des acteurs)





Répartition des acteurs impliqués par chaîne de valeur

### LES ACTEURS QUI GAGNERAIENT A ETRE INCLUS DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Si l'actuel réseau d'acteurs agissant pour le développement de l'économie circulaire en Martinique a pu être caractérisé, différentes catégories d'acteurs gagneraient à être nouvellement ou plus fortement impliquées à l'avenir.

Pour résumer, les enjeux au niveau des acteurs sur chaque chaîne de valeur ont été repris, en identifiant les acteurs ayant un rôle fort dans la chaîne et ceux qui au contraire gagneraient à être impliqués (à la fois ceux présents sur le territoire mais sans implication dans l'économie circulaire ou ceux non directement présents sur le territoire mais qui pourraient avoir un rôle dans l'économie circulaire), puis en voyant quels objectifs peuvent être mis en avant pour chaque filière. Le tableau ci-dessous donne quelques exemples.



	<b>Eco- conception</b>	<b>Consommation responsable</b>	<b>Produits réemployés et déchets réutilisés</b>	<b>Prévention et valorisation des déchets</b>	<b>Economie de la fonctionnalité</b>
<b>Acteurs à Impliquer</b>	ADAM AMIV IMAFHLOR PARM, COOPAQUAM	Mon panier bio le réseau du jardin dans tous ses états, La ruche qui dit oui!, Blablacar.fr	CCI, Réseau Envie, Emmaüs, myrecyclestuff.com, mytroc.fr	CCI, Chambre d'Agriculture, grande distribution, entreprises du BTP (IEESS, Sibat,...), entreprises d'emballage (Equipe Commerce, Martinique Hygiène Emballage,...)	DIECCTE, vendeurs d'appareils électroniques (Eden Phone, Bureau Vallée,...), loueurs de matériel ou énergie (K'Loué, Loxam), structures liées à l'énergie ou au transport (EDF,SPL Martinique Energies Nouvelles, Mobilités,...)
<b>Objectifs</b>	Renforcer une CDV déjà bien développée en incluant les acteurs clés des filières concernées	Des acteurs locaux à mettre en réseau en s'inspirant d'initiatives à échelle nationale	Des initiatives locales à valoriser et des initiatives nationales à reprendre	Des acteurs locaux à mettre en avant et des acteurs clés des filières concernées à inclure dans l'économie circulaire	Une chaîne de valeur en manque d'acteurs impliqués , une nécessité de sensibiliser les acteurs pouvant être concernés
<b>Acteurs forts</b>	RITA, GRAB, Banque alimentaire, IRSTEA, AFPBM,...	Smiile, Réseaux de consommateurs/producteurs dans l'alimentation (Fariba, Orgapéyi, Jardins partagés) et les transports (covoiturage- martinique.com, carfully.fr)	SMTVD, ACISE, les éco- organismes (Eco-TLC, Eco- Systèmes), réseaux d'échanges locaux (SEL, Hay bibi,...)	SMTVD, les éco-organismes (Eco-TLC, Eco-systèmes)	...

L'étude montre ainsi que de nombreuses initiatives sont déjà en cours et qu'un nombre satisfaisant d'acteurs sont déjà au travail sur les différentes dimensions de l'économie circulaire afin tout particulièrement de favoriser les circuits courts et la relocalisation d'activités économiques sur l'île dans la logique de préserver et de valoriser les ressources du territoire. Il reste dorénavant à donner une nouvelle impulsion collective à cet ensemble afin d'en faire une aventure collective décuplant les efforts jusqu'ici souvent individuels et de transformer les modèles économiques et certaines pratiques des acteurs du territoire qui ont entre leurs mains un territoire unique, aux multiples potentiels, même si les dépendances ne pourront pas toutes disparaître. L'économie circulaire nécessite **un engagement fort des nombreuses parties prenantes du territoire** qui mèneront à coup sûr vers un certain nombre de succès s'adossant aux multiples pistes d'amélioration et opportunités identifiées par les activateurs du territoire.

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



ADEME  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)